

Mélenchon se cache derrière l'immunité parlementaire... qu'il voulait faire supprimer !

écrit par Christine Tasin | 25 mai 2018



Mélenchon a été convoqué par le juge dans le cadre d'une plainte pour diffamation (il avait traité un journaliste du Monde d'assassin pour avoir critiqué le soutien de Mélenchon au régime vénézuélien) une série d'articles critiques sur les soutiens de Mélenchon au régime vénézuélien.)... et ne s'est pas présenté au tribunal, au nom de son immunité parlementaire...

Le chef des Insoumis qui ne se révoltent que quand ça les arrange avait pourtant dit pis que pendre de Marine quand, au cours de la campagne des présidentielles, elle ne s'était pas rendue à une convocation du juge...

Mieux encore, Mélenchon s'était vanté de se comporter « *comme le fait n'importe quel citoyen, sauf Marine Le Pen* » lorsqu'il avait été poursuivi en diffamation par la Société générale (selon lui les dirigeants de la banque étaient des menteurs qui devaient être châtiés)

Le pompon ? Mélenchon a signé une « charte éthique » proposée

par l'association Anticor qui réclame la fin d'une Justice à deux vitesses protégeant élus et Ministres plus que les simples citoyens... Pendant les législatives, l'arrogant et dictatorial Mélenchon a même obligé les candidats des Insoumis à signer cette Charte.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais. Arrogance, mensonge, manipulation... Méluce ressemble à Macron.

Il semble qu'une plainte de Cazeneuve pour diffamation amène prochainement un juge à demander l'immunité du colérique et inconstant chef des Insoumis. Mélenchon ayant accusé Cazeneuve dans l'affaire Rémi Fraisse, accusant Cazeneuve d'assassinat.

Que se passera-t-il au Palais Bourbon ?

Combien de députés voteront la dite levée ? Liste à comparer avec celle de ceux qui ont voté la levée de l'immunité parlementaire de Collard et de Marine...